



Services de l'approvisionnement et des contrats  
30, rue Victoria  
Gatineau, Québec K1A 0M6

## MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la Demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de proposition restent les mêmes.

<b>N° de la modification :</b>  6	<b>Date de la modification :</b>  13 mai 2020
<b>Bureau du directeur général des élections – N° du dossier :</b>  ECLP-RFP-19-0819	
<b>Titre :</b>  EC10391 – Papier autocopiant numérique, 2 parties (blanc/jaune, format lettre) et EC10396 – Papier autocopiant numérique, 3 parties (blanc/jaune/rose, format légal)	
<b>Date de clôture de la demande de proposition :</b>  Le 27 mai 2020 à 13H00, heure de Gatineau	
<b>DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante:</b>  <b>Bureau du directeur général des élections</b> Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau, Québec K1A 0M6	
<b>À l'attention de</b>  Luc Potvin	<b>Courriel:</b>  proposition-proposal@elections.ca

## **Partie 1. Interprétation**

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de prix (DP) qui porte le numéro ECLP-RFP-19-0819 datée du 12 mars 2020. La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

## **Partie 2. Questions et réponses**

Les questions suivantes ont été posées en réponse à cette DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

### **2.1 Question No. 7**

Question :

Est-ce que l'ensemble comprenant 3 feuilles de papier autocopiant est collé ensemble ou dispersé?

Réponse :

Le papier autocopiant sera utilisé dans des imprimantes laser pour créer de nombreux formulaires. Comme une imprimante laser ne peut imprimer qu'une seule feuille à la fois, chaque jeu de 3 feuilles ne doit pas être collé ensemble.

En outre, pour assurer un transfert correct de l'écriture une fois imprimée, les feuilles doivent être préassemblées en ordre inverse, comme indiqué à l'annexe A – Énoncé des travaux.

## **Partie 3. Modifications**

### **3.1 Modification à la date de clôture de la DP**

La demande de proposition est modifiée comme suit :

À la Page 1 de la DP:

(A) Date de clôture de la demande de proposition :

**Supprimer :** 20 mai 2020 13H00, heure de Gatineau

**Insérer :** 27 mai 2020 13H00, heure de Gatineau

(B) Unité de réception des propositions

**Nouvelles heures d'affaires temporaires :**

Mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 13h00 seulement. Fermé entre 12h00 et 12h30.